



COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du personnel de l'enrôlement biométrique, notamment les Contrôleurs et les Opérateurs qu'une pause est observée dans le déroulement de l'enrôlement pendant la phase de relocalisation pour la Zone N°2.

Toutefois, la CENI fera appel à tout moment à quelques uns en cas de besoin.

Un communiqué ultérieur précisera la date de reprise des opérations.

Fait à Niamey, le 20 janvier 2020

Le Président

Maître ISSAKA SOUNA

Diffusion : ORTN
Large diffusion Radio et Télé